

Projet éducatif

Orientation du projet éducatif : Développer chez nos élèves leur compétence à communiquer avec l'aide de la LSQ, du français et d'autres moyens de communication.

Objectif du projet éducatif : D'ici juin 2018, augmenter le nombre d'élèves capables de communiquer de façon plus précise.

Plan de réussite

Résultats attendus	Moyens	Modes d'évaluation
75 % des élèves atteignent leur objectif de communication ciblé dans leur PIA ou changent d'échelons en communication	Enseignement explicite des situations de communication (causerie, présentation orales, rétroaction ...)	Indicateurs : % d'élèves qui atteignent leur objectif en communication ciblé dans le PIA % d'élèves qui changent d'échelons en communication
	Utilisation des nouvelles technologies pour l'enseignement de la communication	Outils : Échelles en communication et PIA
	La C.P. bilingue présente au nouveau personnel le politique de la communication	Fréquence : Une évaluation sera faite par les titulaires en novembre 2013 et juin 2014 ainsi qu'en octobre 2014 et mai 2015. Pour assurer un bon suivi, la direction analyse les résultats à certains moments dans l'année.
	Au préscolaire, projet en ergothérapie : Mes mains, mon corps et ma communication	Responsable : Direction C.P. Équipe classe
	Enseignement explicite des outils de communication particulièrement pour la classe FBC/surdicécité	
	Préparation et mise sur le site de l'école du vocabulaire travaillé au préscolaire	
Conditions de réalisation : Rencontre du comité communication Poursuite du projet cybersavoir Présentation et diffusion de la politique de la communication au personnel de l'école		

Projet éducatif

Orientation du projet éducatif : Développer chez nos élèves leurs compétences en lecture et en écriture.

Objectif du projet éducatif : D'ici juin 2018, tous les élèves développeront leur compétence à appliquer des stratégies de compréhension en lecture.

D'ici juin 2018, les élèves ciblés seront capables d'appliquer les stratégies apprises en écriture.

Plan de réussite

Résultats attendus	Moyens	Modes d'évaluation
75 % des élèves du primaire réussissent l'élément ciblé de la progression des apprentissages en lecture et en écriture.	Poursuite de la formation sur le continuum en lecture	Indicateurs : % d'élèves réussissent à maîtriser l'élément ciblé de la progression des apprentissages en lecture et en écriture
	Les 5 au quotidien	
	Approche Signature	Outils : Progression des apprentissages en français
	Utilisation des nouvelles technologies pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture	
	Enseignement explicite et utilisation en classe des stratégies de lecture et d'écriture.	
Participation des intervenants du préscolaire à la formation CAP sur la prévention	Fréquence : Une évaluation est faite par les titulaires deux fois par année en octobre et en mai. En juin, la C.P. analyse les résultats	
Accompagnement au niveau des devoirs pour les élèves ciblés		Responsable : La direction C.P. Enseignants
Conditions de réalisation : Libération des intervenants concernés pour le programme CAP sur la prévention Accompagnement des enseignants et formateurs par la C.P. en français pour la poursuite du continuum en lecture Poursuite du projet d'aide aux devoirs Poursuite du projet Cybersavoir		

Projet éducatif

Orientation du projet éducatif : Amener les élèves à développer leurs habiletés sociales afin qu'ils s'intègrent dans la société.

Objectif du projet éducatif : D'ici juin 2018, augmenter le nombre d'élèves qui connaissent les règles sociales et qui les appliquent dans des contextes de la vie quotidienne.

Plan de réussite

Résultats attendus	Moyens	Modes d'évaluation
80 % des élèves de chaque groupe-classe respectent les règles en lien avec les habiletés sociales ou l'autonomie dans les routines établies par l'école.	Capsule d'information pour toute l'équipe école sur l'autonomie et les objectifs des élèves en lien avec celle-ci	Indicateurs : % d'élèves qui respectent les règles en lien avec les habiletés sociales ou l'autonomie dans les routines établies par l'école.
	Rencontres école animées par une éducatrice pour travailler la résolution de conflits, les règles du code de vie et les habiletés sociales	Outils : Calcul du nombre de manquements majeurs Grilles en lien avec l'autonomie
	Utilisation d'un tableau d'honneur et distribution de diplômes	Fréquence : Une évaluation sera faite à chaque fin d'année
	Conseil étudiants	Responsable : La direction La C.P. Les enseignants Éducatrices spécialisée
Conditions de réalisation : Capsules d'information données par l'éducatrice école en lien avec les habiletés sociales et l'autonomie à différents moments dans l'année Rencontre du conseil étudiants Accompagnement de l'équipe école en lien avec l'autonomie		